FONDÉ EN 1891

Mardi 18 Mai 1920

LE NUMÉRO 15 CENTIMES

L'Egalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

LE NUMÉRO 15 CENTIMES

Entêtement aveugle

Il ne m'importe pas de rechercher à l'heure actuelle si le mouvement du carnet syndical a été bien préparé et si les buts élevés et d'intérêt national, contenus dans les projets du Conseil économique de la Confédération du Travail, en vue de la nationalisation industrialisée des grands services publics concédés, ont été assez répandus dans la masse des producteurs des villes et des campagnes, pour un élan d'action vraiment populaire et ordonné.

Le fait est qu'un mouvement de grève formidable existe depuis quinze jours et que le but proclamé est d'obtenir la nationalisation des grands services publics que sont les chemins de fer.

Jusqu'en 1914, le parti républicain radical et radical-socialiste tenait à l'honneur d'inscrire dans son programme sa volonté d'opérer cette nationalisation, ainsi du reste que la nationalisation des mines, des transports maritimes et de tous les monopoles de fait.

Le parti du Travail, groupé dans ses sections syndicales corporatives en dehors de toute ingérence politique ou confessionnelle, veut, lui aussi, ces nationalisations, mais non dans la forme des monopoles bureaucratiques et routiniers, comme le sont les monopoles existants.

Au lendemain de l'armistice, la C.G.T. fit connaître au Gouvernement ses propositions tendant à examiner et à mettre au point la réorganisation économique en vue d'un rendement supérieur et dans un intérêt général.

Ce que demandait la C. G. T., — et elle le demandait hier encore — ne touchait en rien à l'autorité du Gouvernement, mais, par la création d'un Conseil national économique, elle voulait doter la nation d'un organisme nouveau dans lequel entraient les représentants des producteurs et des consommateurs pour une action d'intérêt général.

La Confédération générale du Travail insistait sur ce point : que les travailleurs ne peuvent pas tourner dans le même cercle vicieux : les augmentations de salaire sont impuissantes à réaliser l'équilibre, à solutionner les problèmes posés.

C'est une réorganisation dans les méthodes et dans la gestion qui s'impose.

Voilà, semble-t-il, une affirmation qui ne peut être contestée.

Nos gouvernants ont commis une grande faute et ils continuent, sous l'inspiration d'une poignée de ploutocrates et de dictateurs réactionnaires, en mettant en œuvre les mesures de coup de force et de répressions au lieu d'accorder un droit de regard, de contrôle et de gestion à la classe ouvrière, dont les propositions sont de travailler au relèvement du pays par une adaptation sérieuse intéressant les producteurs au rendement.

Qu'on le veuille ou non, ce n'est pas par des coups de force, par des persécutions qui peuvent réjouir momentanément les réacteurs et les satisfaits, qu'on solutionnera les graves questions posées.

Les millions de travailleurs groupés dans la C. G. T., quoi qu'on en dise, ne sont pas sortis de la légalité permise par le droit syndical, en intervenant de tout son poids pour réclamer une meilleure orientation des conditions de production et une répartition plus équitable des produits façonnés de leurs cerveaux ou de leurs mains.

Au lieu de procéder dans l'illégalité, comme il le fait en cherchant, sous de mauvais prétextes, la dissolution de la C. G. T., le Gouvernement aurait été mieux inspiré des intérêts généraux du pays en se rendant aux conseils des maires de Marseille, Lyon et Saint-Etienne, qui sont allés lui demander d'entrer en conversation avec les délégués représentant la C. G. T., lesquels, ainsi que nous l'avons dit avec insistance devant le Conseil général du Nord ces jours derniers, faisaient savoir le 5 mai que satisfaction minimum serait accordée à la C. G. T. au moment précis où le Gouvernement aurait accepté la constitution d'une commission qui aura pour but d'établir un projet de nationalisation des chemins de fer, qui devra être discuté par le Gouvernement et les Chambres.

La chose était d'autant plus faisable qu'il y a de nombreux exemples de nomination de commission extraparlementaire, et que le Gouvernement fait annoncer le prochain dépôt de son projet de loi sur la réorganisation des chemins de fer, lequel a été communiqué aux Compagnies, avec invitation de faire connaître leurs suggestions, alors que ledit projet n'a pas été communiqué aux organisations ouvrières.

Nos gouvernants sont pris de panique devant les injonctions du mauvais bloc national et de la grande presse aux mains des coffres-forts, et ainsi il se tient superbement dressé sur le terrain de l'intransigeance.

Causer, dit-on, c'est abdiquer devant la Révolution !

Où sont les appels à la révolution violente signés des délégués responsables de la C. G. T. ?

Etes-vous bien sûrs, Messieurs les Gouvernants, qu'en refusant de causer sur les bases aussi raisonnables que celles posées par les projets du Conseil économique de la C. G. T. vous ne vous faites pas malgré vous, les fourriers de cette révolution ?

Comme vient de l'écrire M. Herriot, ancien ministre, maire de Lyon et président du parti radical : « La démocratie est en pleine crise ; il ne servirait de rien de le cacher. »

L'entêtement aveugle n'est pas un bon remède pour y parer avec certitude.

Charles GONIAUX,
Président du Syndicat des Mineurs du Nord.

Un Crime dans les Ruines

Pour le dépouiller de son argent, un jeune homme de 17 ans tue à coups de fusil, à La Bassée, un de ses compagnons de travail

A l'aube d'un jour radieux, un jeune homme d'une vingtaine d'années, aux allures et au costume d'ouvrier terrassier, se présentait, hier, dimanche, vers six heures, à la brigade de gendarmerie de La Bassée, récemment revenue de Marquillies et installée dans une maisonnette toute neuve, route de Lille.

Malgré l'heure matinale, le brigadier William était déjà à son bureau et dévisagea le visiteur.

D'une voix calme et ne trahissant aucune émotion, celui-ci déclara que l'un de ses camarades avait été tué la nuit près du marais de Coisne. « Nous retournions ensemble à notre logement, dit-il, après avoir passé la soirée à La Bassée, quand des coups de feu furent tirés sur nous. J'ai réussi à me sauver, mais mon compagnon a été atteint. Son cadavre est couché près du bois Lestarquit ».

Curieux par profession, le brigadier demanda des détails et ne tarda à remarquer dans le récit de l'inconnu des hésitations mêlées de contradictions.

Mis en éveil, M. William demanda au jeune homme de l'accompagner sur le théâtre du drame, et fit venir le gendarme Fontaine.

Tous trois se dirigèrent vers le marais de Coisne, situé sur le territoire de Salomé, à deux kilomètres environ de la caserne de gendarmerie.

En cours de route, le brigadier fit parler le jeune homme et bientôt ses soupçons se confirmèrent.

Habilement pressé de questions, celui-ci ne tarda pas à passer des aveux. « Je vais vous dire la vérité, déclara-t-il en essuyant une larme du revers de sa vareuse. J'ai tué Zéphir, parce qu'il m'avait frappé ».

Encadré par le brigadier et le gendarme Fontaine, le meurtrier arriva sur la scène du crime où se trouvaient depuis quelques instants le garde champêtre de Salomé, M. Cotte, et le maire de la commune, prévenus de la découverte du cadavre près de la propriété Lestarquit, par un cabaretier du voisinage, M. Flippo.

Le sentier sanglant

Entre La Bassée et Salomé, un vaste terrain dénudé, labouré pendant des années par les obus et jalonné de fûts d'arbres décapités, s'étend en plaine aride jusqu'au canal. Quelques baraquements dressent leur grisâtre structure sur un sol verdi d'herbe grêle.

Un étroit sentier, d'un mètre à peine de largeur, mène du chemin de Coisne à la berge du canal. Il est bordé, d'un côté, par un fossé longeant la muraille de clôture de la propriété Lestarquit et de l'autre, par la vase épaisse d'un marais, où viennent se déverser les boues du canal.

Au milieu de ce sentier, un cadavre est étendu, la tête figée dans une flaque de sang coagulé.

C'est celui d'un ouvrier de la reconstitution, Zéphir-Joseph Lefebvre, âgé de 53 ans, occupé depuis quelques mois au draguage du canal.

Nous avons vu la victime, hier matin, dans la position où elle était tombée, sous une balle traîtresse, entrée derrière l'oreille droite. Le sang, sorti de la blessure béante, plaque d'un noir rougeâtre les cheveux grisonnants et suinte sur une barbiche blanche. Couché sur le dos, la tête vers le chemin de Coisne et les pieds dans la direction du canal, le malheureux, les yeux vitreux grands ouverts, a les traits crispés dans une expression de terreur ou de souffrance.

Sous la tiède clarté d'un rayonnant soleil printannier, de grosses mouches verdâtres bourdonnent autour du cadavre et des terres dévastées de la zone rouge, montent des croassements de corbeaux.

Chaussé de grosses bottines, l'assassiné est vêtu d'un uniforme militaire usagé, maculé de sang et de boue : pantalon kaki, vareuse au gros bleu déteint.

Une musette, d'où s'échappent des haricots, gît à côté d'une casquette comme en portent les bateliers.

Criminelle ingratitude

Mis en présence de sa victime, le meurtrier, après l'avoir regardée d'un œil atone, ne fit aucune difficulté pour relater, à sa façon, les circonstances du crime.

De taille moyenne, imberbe, la figure aux traits durs et antipathique ne reflètent aucune trace d'intelligence, ce jeune homme, âgé de 17 ans, est un nommé Abel Piéru. Il est né aux Attaques et sa famille habite Bois-aux-Artres. Depuis trois mois, il était employé avec Lefebvre, au nettoyage du canal, pour l'entreprise Quille, de Merville.

Tous deux prenaient leurs repas et couchaient dans le bateau dragueur.

Beaucoup plus âgé que lui, de caractère bienveillant et sympathique à tous ceux qui le connaissaient, Lefebvre avait pour son jeune compagnon une paternelle affection, l'aidait dans son travail et se montrait en toutes circonstances très obligeant pour lui. Sobre et travailleur, il avait réalisé de coquettes économies et Piéru ne l'ignorait pas. Lefebvre n'avait d'ailleurs aucun secret pour lui et se vantait même d'être toujours porteur de plusieurs milliers de francs.

Cette imprudence devait lui être fatale, car c'est pour s'emparer de son argent que le jeune criminel a tué son vieux compagnon, son bienfaiteur.

Tiré à bout portant

— Samedi, vers le soir, déclara Piéru, aux gendarmes, je quittai le bateau-dragueur avec Zéphir pour aller acheter des provisions à La Bassée. Après avoir pris quelques chopes, à Salomé, nous avons fait nos achats en ville, et nous sommes attardés dans un estaminet.

Quand on nous en fit sortir, à onze heures, à la retraite, nous avions tous deux notre compte ! En revenant, une discussion s'éleva entre nous, je ne sais plus à propos de quoi, car je n'avais plus la tête d'aplomb. Mais je me rappelle très bien qu'au moment où nous venions de nous engager sur ce sentier, pour regagner notre dragueuse, Lefebvre me lança un violent coup de pied. En proie à une violente colère, et poussé par la boisson, je courus au bateau chercher mon fusil. Quand je suis revenu, je vis Lefebvre arrêté sur le sentier, j'appuyai le canon de mon fusil sur le mur du jardin Lestarquit et je fis feu.

En voyant mon compagnon tomber, j'ai compris que je venais de faire un malheur, et je suis recouru au bateau. J'étais fou ! »

Cette version ne lui paraissant pas vraisemblable, le brigadier de gendarmerie demanda des précisions et finit par faire avouer au criminel qu'il avait tiré presque à bout portant.

La haie au trésor

Dans ses premières déclarations, Piéru prétendait avoir tué le vieux dragueur dans un moment de colère, rendue furieuse par l'ivresse.

Mais, sur l'insistance habile du brigadier de gendarmerie, il ne tarda pas à revenir sur ses assertions et avoua avoir dépouillé sa victime de son portefeuille contenant 5.900 francs.

« J'ai caché les billets, renfermés dans une boîte, au pied d'une haie, dit-il, et je vais vous les montrer ».

On se rendit à l'endroit indiqué et le trésor fut découvert dans la haie de clôture d'une prairie, à quelque vingt mètres du canal.

Les billets de banque étaient renfermés dans une petite boîte en fer blanc, que le meurtrier avait recouverte d'herbe et de branchages.

Très au courant des habitudes de son compagnon, Piéru avait pris son portefeuille dans la poche intérieure de la vareuse et, après l'avoir vidé de son contenu, l'avait jeté dans le canal.

L'arme du crime

Après ces aveux, l'assassin fut mis en état d'arrestation et conduit dans un baraquement de la reconstitution, où il resta sous la surveillance des gendarmes jusqu'à l'arrivée du Parquet.

L'arme du crime est un fusil de lignard anglais, que Piéru déclare avoir trouvé, ainsi que les cartouches, dans la tranchée. Il a été saisi par la gendarmerie comme pièce à conviction, dans le bateau-dragueur, où le jeune criminel l'avait déposé après son forfait.

Le Parquet de Lille, représenté par MM. Glorian, juge d'instruction, Pontbieu, substitut du Procureur, et Flahaut, greffier, est descendu hier, vers midi et demi, sur le théâtre du drame.

Passant de nouveaux aveux, Piéru déclara aux magistrats avoir tiré quatre balles dans la direction de Lefebvre. Le coup mortel fut tiré à bout portant. Outre la blessure derrière l'oreille droite, la victime en porte une autre à la jambe droite.

Une lutte a dû s'engager entre les deux compagnons de route, car dans le fossé longeant le mur ébréché par les obus de la propriété Lestarquit, l'herbe est froissée sur plusieurs mètres d'étendue.

Il est permis de supposer que Piéru aura voulu dévaliser Lefebvre, et qu'en présence de sa résistance, craignant peut-être ses révélations, il sera couru à son logement s'armer de son fusil.

La préméditation reste à établir, mais dès maintenant, il paraît démontrer que contrairement aux allégations du meurtrier, son compagnon, pas plus que lui-même d'ailleurs, ne se trouvait en état d'ébriété.

Le cadavre a été transporté dans l'après-midi à la Faculté de Médecine de Lille, aux fins d'autopsie.

Quant au meurtrier, il a été conduit à la gendarmerie et sera amené aujourd'hui à la prison de Lille.

Cynique ou inconscient, il reste imperturbable, ne regrette pas son crime et semble ne pas se rendre compte de l'horreur de son acte sanglant.

Au moment où nous l'avons vu hier, il nous a demandé, d'un air détaché, en nous montrant sa bottine aux tiges béantes, si nous n'avions pas un lacet à lui prêter !

Ce drame, succédant à quelques heures d'intervalle, à celui de Burbure, mais d'un caractère différent, a produit une émotion bien compréhensible dans toute la région.

LE DRAME DE BURBURE

Les obsèques de Triquet

Les funérailles du citoyen Claude Triquet, la victime du drame de Burbure, auront lieu aujourd'hui, à 11 heures du matin, à Rimbert-lez-Auchel. Au cimetière, le citoyen Mailly, secrétaire général du Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais prononcera l'oraison funèbre au nom de la puissante organisation ouvrière qu'il représente.

L'effort de reconstruction dans les régions dévastées

IL A OBTENU A CE JOUR DE MAGNIFIQUES RESULTATS

Paris, le 16 mai. — Le tableau statistique du magnifique effort de reconstruction fait par les Français dans les régions dévastées indique que la circulation est complètement rétablie sur les 2.123 kilomètres de voie ferrée complètement détruits par les Allemands qui, pour anéantir plus sûrement notre réseau de chemin de fer avaient imaginé une charrue spéciale que traînait une locomotive et qui arrachait derrière elle rails et traverses.

Sur 600 ponts sous rail détruits, 575 sont définitivement rétablis et actuellement livrés à la circulation ; il en est de même pour cinq grands viaducs de 15 à 25 mètres de hauteur ainsi que pour les tunnels de Vauxaillon, la Fère, Guise, qui avaient été complètement bouleversés par de puissants explosifs.

Enfin sur 330 gares, 370 halls à marchandises et 1.568 maisons de gardes détruits, 300 gares, 160 halls et 1.050 maisons de gardes réparées ou reconstruites ont été remises en service.

UNE OFFRE ALLEMANDE DE RECONSTRUCTION D'HABITATIONS

Paris, 16 mai. — D'après une information de Berlin, l'Allemagne s'engagerait à faire reconstruire complètement à ses frais, par la main-d'œuvre germanique une partie des habitations détruites dans les régions dévastées.

D'où vient l'argent ?

QUATRE CENTS KILOS DU PRECIEUX METAL SONT RESTES EN PANNE

Visitant un garage de l'avenue de Paris, à la Ferté-sous-Jouarre, les gendarmes y ont découvert une trentaine de lingots d'argent, représentant un poids de 400 kilos. Ce métal était transporté par trois automobilistes qu'une panne contraignit à passer la nuit à La Ferté, faute de pouvoir trouver une voiture de remplacement.

Un des voyageurs, qui est d'origine polonaise, Salomon Bleitrach, négociant, domicilié à Metz, rue d'Australie, a déclaré que les lingots étaient importés en contrebande d'Allemagne, et que, chaque semaine, deux autos partaient de chez lui pour transporter à Paris non seulement de l'argent, mais encore de l'or.

Mme Bleitrach, qui accompagnait son mari, et Joseph Jens, 26 ans, domicilié place de la Comédie, à Metz, confirmèrent cette déclaration, à l'appui de laquelle Bleitrach exhiba un reçu délivré le 11 mai au poste douanier de Mondorf pour rentrer 100 kilos d'argent brut.

Joseph, plus jeune informé, un doute subsiste sur l'authenticité de ce reçu. En effet, chaque lingot était numéroté, et sur deux d'entre eux, une pièce à l'effigie de la République française est incrustée.

Les troupes françaises vont évacuer les villes du Mein

AUJOURD'HUI LUNDI

Hythe, le 16 mai. — M. Millerand a informé hier soir M. Lloyd George que les troupes françaises évacueraient demain matin lundi, Francfort et les autres villes du Mein, le rapport du général Nollet confirmant que les effectifs allemands sur le Rhin sont ramenés au chiffre prévu par l'accord du 8 août 1919.

La Conférence franco-anglaise A RÉGLÉ la question de la dette allemande

Hythe, le 16 mai. — Voici la déclaration commune qui a clôturé aujourd'hui la conférence Franco-Anglaise :

Les gouvernements britannique et français reconnaissant d'une part qu'il est dans l'intérêt général que la réparation des dommages causés par la guerre soit assurée dans le moindre délai et que, à cet effet, les ressources nécessaires soient rendues effectives le plus tôt possible.

D'autre part, il est désirable que l'Allemagne soit mise en mesure de retrouver, pour le prompt accomplissement de ses obligations, son activité financière.

Les gouvernements estiment d'ailleurs, que pour apporter une solution aux difficultés économiques qui affectent gravement la situation générale dans le monde et pour entrer définitivement dans une ère de paix, il importe d'aboutir à un règlement embrassant l'ensemble des charges internationales léguées par la guerre et assurer parallèlement l'épurement des dettes de guerre des pays alliés et des dettes et réparations des empires centraux.

En conséquence, les experts des deux pays seront chargés de proposer immédiatement à l'examen de leurs gouvernements le montant minimum de la dette de l'Allemagne qui soit à la fois acceptable pour les Alliés et compatible avec la capacité de paiement de celle-ci ; de déterminer les modalités de paiement et de mobilisation de cette dette les opportunes pour réaliser les vues générales exposées ci-dessus ; d'établir les bases d'après lesquelles, conformément aux accords précédemment intervenus et en les complétant quant il sera nécessaire, seront répartis entre les Alliés les versements effectués par l'Allemagne.

GRANDEUR ET DÉCADENCE

Du palais impérial à la brocante

LE MOBILIER DU KAISER AUX ENCHERES A NEW-YORK

New-York, 16 mai — Le trône de l'ex-empereur Guillaume, avec 64 autres objets de l'ameublement impérial, sont arrivés ici, pour être mis en vente, sous peu. L'authenticité des reliques est garantie.

Lorsque le kaiser a pris la fuite, ses fournisseurs, à Berlin, réglèrent ses créanciers. Oubliant les faveurs qui leur avaient été accordées, ils eurent recours à la justice. Mieux encore, ils se firent justice eux-mêmes et pillèrent le palais des Hohenzollern avec autant de conscience que les Hohenzollern eux-mêmes avaient apportée à mettre à sac les châteaux français. Le gouvernement républicain de Berlin, qui ne demandait pas mieux que de se débarrasser des anciens restes de la grandeur des monarques, ferma les yeux.

Les lits royaux servirent à payer les saucissons viennois. Epiciers, boulangers et bouchers prirent maintes fois sur trois ameublements complets dont un avait été fait pour l'impératrice Elisabeth, femme de l'empereur Frédéric-Guillaume IV, ainsi que le relèvent les initiales brodées sur les tapisseries d'Aubusson qui recouvrent les meubles. Des antiquités datant de plus de mille ans, des tapis faits sur commande en Orient, des tapisseries célèbres et toute la peluche rouge de la chambre du trône, brodée aux aigles impériales, furent déménagés dans de simples carrioles comme les fruscuis du premier venu. Tout cela devint rapidement la proie des brocanteurs, chez lesquels on les repêcha ensuite, pour en faire la collection des trophées qui vient d'arriver à New-York.

Le 26e Bordeaux-Paris

IL A ETE GAGNE PAR CHRISTOPHE

Paris, 16 mai. — Le départ de la 26e course cycliste Bordeaux-Paris avait été donné samedi soir, à 7 heures.

L'arrivée à Paris a eu lieu dimanche, dans l'ordre suivant :

Eugène Christophe fait le premier son entrée dans le vélodrome d'hiver à 16 heures 43, couvert de boue qui le rend méconnaissable. Le public applaudit longuement le vainqueur de la course qui a effectué le parcours en 21 heures 33.

Heusghem arrive deuxième à 17 h. 5.

Mottiat est troisième, à 18 h. 8.

Les Fonctionnaires contre le statut

DANS LA LOIRE

Saint-Etienne, 16 mai. — Tous les fonctionnaires du département de la Loire, réuni ce matin en Congrès à Saint-Etienne ont voté un ordre du jour de protestation contre tout projet de statut des fonctionnaires, et se sont ralliés aux camarades ouvriers pour exiger des pouvoirs publics la nationalisation industrialisée des moyens de production et de défense.

Les fonctionnaires se sont déclarés hostiles à tout système d'impôt frappant les consommateurs.

Un incendie au milieu de 5 millions de kilogs de poudre

Le Mans, le 16 mai. — Le feu a pris hier soir vers 6 heures, dans l'ancien camp de prisonniers d'Aubigny, dans un hangar où étaient emmagasinés 400.000 kilogrammes de poudre. La lueur était visible à plus de 50 kilomètres. Les dégâts sont importants.

Grâce à l'habileté de la garde du camp, le feu a pu être heureusement circonscrit. Le hangar incendié se trouvait au milieu de 16 autres contenant plus de cinq millions de kilogrammes de poudre.

Le « Roi des Boxeurs » tué sur un toit

IL VENAIT D'ABATTRE UN AGENT D'UN COUP DE REVOLVER

Saint-Etienne, 15 mai. — Au quartier de Chavanelle, deux agents de la Sûreté emmenaient une fille au commissariat central. L'ami de cette dernière se rua sur eux, mais sans réussir à délivrer la prisonnière. Il prit alors la fuite, en tirant des coups de revolver sur les agents et sur la foule qui le poursuivait. Finalement, l'individu se réfugia sur un toit d'une maison de la place Chavanelle et, d'un coup de revolver, abattit l'agent Rouchon.

En voyant tomber leur camarade, d'autres agents, accourus, déchargèrent leurs revolvers sur l'individu, qui tomba mort, frappé de trois balles.

On ne connaît pas l'identité du bandit ; on le croit originaire de Clermont-Ferrand. Il portait le sobriquet de « roi des boxeurs ».

C'ETAIT UN DANGEREUX BANDIT

Saint-Etienne, 16 mai. — L'individu tué hier soir place Chavanelle, par la police, après avoir tué l'agent Rouchon, s'était fait inscrire chez sa logeuse sous le nom de Clément David, 28 ans, et habitait là depuis trois mois.

Sa maîtresse a déclaré que David, dont on cherche à établir la véritable identité et qui se disait né à Lyon, mais domicilié à Clermont-Ferrand, serait un chef de bande redoutable. Il s'absentait fréquemment et rentrait chaque fois muni de sommes importantes.

VERS LA SOLUTION D'UN GRAND CONFLIT

Jeudi prochain, la Classe Ouvrière aura obtenu satisfaction

C'est ce qu'ont annoncé, hier à Paris, les représentants de la C. G. T.

Paris, 16 mai. — L'Union des Syndicats de la Seine avait organisé aujourd'hui, pour 15 heures, aux portes de Paris, sur les fortifications et en banlieue, douze grands meetings, où ses délégués devaient prendre la parole ainsi que les représentants officiels de la C. G. T., de la Fédération des Cheminots et de diverses organisations.

Les orateurs qui ont pris la parole ont accusé le gouvernement d'avoir cambriolé le coffre-fort de la C. G. T. afin de s'approprier les projets préparés par cette organisation ouvrière, lesquels lui serviront à préparer les réformes sociales dont il annonce le prochain dépôt sur le bureau de la Chambre.

En terminant, tous les orateurs ont invité les grévistes à continuer leur action jusqu'à jeudi prochain, leur assurant qu'à cette date ils auront obtenu satisfaction pour toutes les revendications sociales qu'ils soutiennent.

Pour le bien public la C. G. T. poursuit sa route...

Dédaignant les insultes grossières, la C. G. T. poursuit sa route.

En face de la coalition capitalo-réactionnaire qui veut reprendre sa place dans la direction du pays et méconnaît tous les enseignements de ces dernières années, la C. G. T. ne désertera pas l'attitude qu'elle s'est fixée : apporter des remèdes salutaires à l'énervement qui s'accentue chaque jour davantage dans la vie économique.

Dans l'intérêt général, pour assurer le relèvement économique, elle n'a cessé de réclamer une réorganisation dans la production.

Dernièrement encore, nous apportions au gouvernement la proposition américaine d'aide financière et technique, que nous avons relatée dans notre communiqué du 13 mai, et qui tendait à assurer le relèvement des régions dévastées avec la participation à la base des organisations ouvrières. Elle était, dans notre esprit, liée à la réorganisation des transports par voie ferrée.

L'Amérique ne nous apportait pas son appui financier par pure philanthropie.

Elle sait qu'elle a besoin de débouchés extérieurs, que la route de l'Extrême-Orient lui est fermée par le Japon, qu'elle ne peut pas compter sur l'Angleterre pour pénétrer en Europe.

La France lui apparaissait le pays le mieux placé géographiquement, et c'est pourquoi les Etats-Unis voulaient renforcer les relations d'amitié, de liens économiques aussi profitables à eux-mêmes qu'à nous.

L'expansion industrielle américaine sera pour quelques années stationnaire ; son développement pouvait être singulièrement aidé par une augmentation de la circulation commerciale, en faisant de la France le centre des transactions entre l'Europe et l'Amérique.

Nous savons que là était la pensée des auteurs de la proposition que nous avons portée à la connaissance du gouvernement.

Par elle, la réorganisation de notre réseau ferroviaire devenait inévitable ; les lignes transversales — jusqu'ici considérées comme lignes secondaires par suite de l'organisation politique de nos chemins de fer — devaient devenir les principales artères reliant nos ports aux autres pays de l'Europe.

En même temps que nos régions dévastées se reconstituaient, notre industrie se rétablissait, nos ports prenaient une extension formidable, le change se stabilisait, la vie devenait moins chère, le mieux-être s'installait au foyer de tous au lieu de la misère.

Ce plan était-il contraire aux intérêts de la Nation ?

Le gouvernement l'a méconnu, dominé qu'il est par les forces de l'oligarchie financière — et l'Amérique, qui ne veut pas méconnaître ses intérêts vitaux, qui veut au contraire se développer, a commencé à se rapprocher de l'Allemagne pour obtenir ce que notre pays n'a pas voulu comprendre.

Nous livrons ces faits aux réflexions des hommes sensés. Nous leur demandons si c'est en brisant le mouvement ouvrier que l'on apportera les possibilités de relèvement indispensables pour la vie de tous.

Et nous constatons que c'est cependant nous que l'on poursuit, que l'on représente comme animés de sentiments égoïstes, comme voulant ruiner ce pays que nous n'avons jamais cessé de servir.

Nous laissons juge l'opinion publique.

L. JOUHAUX,
Secrétaire Général de la C. G. T.

Un manifeste de la Fédération Socialiste de la Seine

Dans un appel intitulé « Un Attentat », la Fédération de la Seine déclare que, aux ordres de l'Action Française, le Gouvernement poursuit la dissolution de la C. G. T. par une mesure absurde et illégale, que le Gouvernement n'a pas mis d'impôt sur le capital, que les gros revenus des bénéfices de guerre sont à peine effleurés, que sept milliards d'impôt seront supportés presque entièrement par la classe ouvrière, que le militarisme est toujours renforcé et menaçant. C'est contre tout cela que la C.G.T. a lutté et luttera. L'appel se termine par ces mots adressés aux travailleurs hommes et femmes : « La C. G. T. est notre sauvegarde, ceux qui la frappe vous frapperont, vous vous suicidez en la laissant périr ».

Les P. T. T. avec la C. G. T.

Paris, le 16 mai. — A la fin d'une réunion organisée par la Fédération des P. T. T. un ordre du jour a été adopté dans lequel les ouvriers employés et agents se déclarent entièrement solidaires de toute action ordonnée et méthodique dirigée par la C. G. T. pour le triomphe de la cause des travailleurs.

Manifestation à Saint-Etienne

Saint-Etienne, 16 mai. — Un cortège de grévistes, parmi lequel deux colonnes venues de la Ricamarie et de Villars, s'est rendu, à la suite d'une réunion tenue au Jardin des Plantes, devant la maison d'arrêt. Là, les manifestants ont poussé des cris de : « Vive Rousset ! »

Rousset est le secrétaire du syndicat des mineurs de Villars et a été arrêté comme étant l'un des auteurs présumés de l'attentat commis sur la voie, près de Cluzel.

Le cortège s'est ensuite dispersé.

A Lille

Communiqué du Comité de grève

JOURNEE DU 16

Comme le Comité de grève l'avait décidé, à Lille, aucun meeting n'avait été organisé. Par contre, les commissions syndicales des transports, tôliers, carrossiers, avaient réuni leurs syndiqués. Tous ont répondu à l'appel de leurs militants.

Les ordres du jour suivants ont été votés à l'unanimité :

« Les serruriers-tôliers de Lille et environs, réunis dimanche, 16 courant, à la Bourse du Travail, décident de continuer la lutte jusqu'à la victoire, sans se soucier de quelques mauvais gais travaillant encore et qui sont connus, contre qui des sanctions seront prises, et se séparent aux cris de Vive l'organisation ! Vive la grève ! »

Pour la section, le secrétaire,
A. DUPREZ.

« Les ouvriers carrossiers, réunis à « La Ville de Bruxelles », après avoir entendu les explications de leur secrétaire, décident de continuer la lutte pour la nationalisation, et se séparent aux cris de Vive la C. G. T. !

» Déclarent ne tenir aucun compte des bruits fantaisistes que la presse bourgeoise fait courir au sujet de la reprise du travail, l'ordre ne devant en être donné que par la C. G. T. »

Le secrétaire.

***

L'après-midi, un meeting avait été organisé place de l'Eglise de Ronchin. Les camarades Baratte, pour les syndicats, Saint-Venant pour l'U. D., et un camarade cheminot, ont pris la parole.

A la fin de la réunion, l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :

« Les camarades, réunis en meeting, le 16 mai, à Ronchin, se déclarent solidaires de l'action menée par la C. G. T. ; Saluent toutes les corporations en lutte, et se séparent aux cris de : Vive la C. G. T. ! et vive la grève ! »

Samedi, 15 mai, une réunion avait été organisée à Haubourdin pour toutes les organisations. Les camarades Planque et Vaillant y ont fait acclamer la lutte à outrance.

JOURNÉE DU 17

Le Comité de grève des organisations en lutte invite tous les secrétaires et délégués des syndicats adhérents à la Bourse du Travail de Lille, à la réunion qui aura lieu le 17 mai, à 6 heures et demie du soir, Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

Présence absolument indispensable.

METALLURGIE. — Assemblée générale, à 10 heures et demie, à la Halle aux Sucres, entrée par la rue du Marché-aux-Bêtes. Présence indispensable. Le pointage des cartes se fera de 8 heures à 10 heures, dans les locaux habituels.

Pour tous les syndicats, pointage des cartes comme à l'ordinaire.

MEETING A LA HALLE AUX SUCRES, à 4 heures, pour toutes les corporations.

TRAMWAYS. — Pointage des cartes comme à l'ordinaire.

GAZ. — Réunion pour tout le personnel au local.

LE COMITE DE GREVE.

A OUTRANCE

La lutte continue, âpre, définitive.

De toutes les forces dont elles disposent, les puissances capitalistes font pression sur la classe ouvrière.

La plus odieuse campagne de calomnies, de mensonges, d'intimidation est engagée contre nous.

Rien ne nous fera fléchir.

La cause que nous défendons est une cause sacrée. Elle s'élève plus haut encore que la lutte éternelle des classes, elle contient en elle-même le germe de rachat de l'Humanité.

Sur le vieux monde en ruines, une aurore apparaît. Lueur imprécise, incertaine encore, mais combien douce et réconfortante ! Et nos yeux fatigués de l'ombre ambiante se tournent avidement vers cette clarté.

Oui, par son geste, la C. G. T. vient de redonner un idéal à la classe ouvrière.

Pendant trop longtemps, la course déprimante des salaires avait courbé la masse des travailleurs.

Aujourd'hui, ce n'est plus le mirage décevant qui nous tente, c'est la radieuse et troublante réalité.

La nationalisation. Elle vient à nous lumineuse et féconde. Nous sentons en nous-mêmes que les penseurs, que les militants de notre Conseil économique du Travail l'ont conçue, l'ont pétrie de leur peine, de leur pensée.

Nous sentons avec eux que c'est là qu'est le remède à la crise effroyable où se débat le monde.

Et c'est pourquoi, sans marchander notre sang, ni nos souffrances, comme un seul homme, nous nous sommes dressés.

Oui, la lutte continue.

Et ce sera cette fois, la dernière. Je l'ai dit ici même, il faut aujourd'hui se déclarer.

Pour ou contre.

Pour nous ou contre nous.

Il n'y a plus de neutralité possible.

C'est pourquoi ceux qui, dans l'ignorance de l'immense drame qui se joue, conservent leur indifférence, commettent la pire lâcheté.

D. BONDUES.

A ROUBAIX

Les cheminots reprennent le travail

A la suite de deux réunions tenues dans la journée du dimanche, 39 cheminots, qui étaient en grève, ont décidé de reprendre le travail.

A TOUROING

La grève des cheminots est terminée

A la suite d'une réunion tenue samedi soir, au Gallodrome, rue de la Gare, les cheminots ont décidé la reprise du travail.

A CROIX

L'usine à gaz ne sera pas fermée

A l'usine à gaz de Croix, un avis affiché aux portes prévenait le personnel que des renvois seraient signifiés aux ouvriers qui ne se présenteraient pas dimanche, à la relève des équipes.

La plupart des chômeurs sont allés déclarer qu'ils reprendraient le travail.

Il y aura du gaz à Croix aujourd'hui.

Les employés de tramways manifestent

Les employés de tramway de Roubaix-Tourcoing ont tenu, hier matin, à 10 heures, avenue Lacépède, près du Vélodrome, un meeting en plein air, au cours duquel Moulard, secrétaire du syndicat, a exhorté les grévistes à persévérer dans la lutte. Après la réunion, les grévistes ont manifesté contre les employés du Mongy et du car F, conduits par des contrôleurs. A la Grand'Place de Roubaix, des manifestations eurent également lieu au départ du tramway E.

A DUNKERQUE

La grève continue

Dunkerque, 16 mai. — Le référendum qui devait s'exercer ce jour comme suprême consultation sur l'opportunité de continuer ou de cesser la grève, n'a pas été accepté par les municipalités auxquels il avait été proposé par la municipalité de Dunkerque.

A l'ouverture des salles de vote aucun ouvrier ne s'est présenté pour constituer les bureaux paritaires et jusqu'à dix heures du matin, vide persista autour des urnes.

Devant ce résultat négatif le Maire a pris un arrêté déclarant clos le scrutin.

D'ailleurs, la veille, précédant cette deux